

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

**tenue le 8 avril 2004
à 12 h 30 HAE**

Sont présents :

M. Ken Nash	Administrateur, président (par intérim)
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. René Pageau	Administrateur

et

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale
M. Michael Ben-El	(Point 5 de l'ordre du jour)

Sont absents :

M. Richard Dicteri	Administrateur, président du conseil d'administration
--------------------	---

1. Adoption de l'ordre du jour

À la demande de M. Dicteri, M. Nash préside la séance du 8 avril 2004.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 12 h 30 HAE.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 8 avril 2004.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 février 2004, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé tel quel.

3. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente décrit l'état des mesures découlant de la réunion précédente du conseil. Conformément à l'instruction du conseil, des modifications ont été apportées au Règlement n° 1 et ont ensuite été approuvées par Industrie Canada. Les points relatifs à l'intérêt du conseil à l'égard du risque économique et de l'évaluation font partie de l'ordre du jour de la réunion du 8 avril.

4. Rapport du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif fait un compte rendu de la réunion du 23 mars 2004 du Conseil. Il traite de la revue des activités de mobilisation faite par la présidente et de l'intérêt manifesté par le Conseil à l'endroit d'une discussion de la nature et de l'étendue de la prochaine phase d'engagement à une réunion ultérieure. Il souligne que le Conseil consultatif a rencontré des représentants du réseau Action déchets nucléaires, lesquels ont fait une excellente présentation de leur déclaration de principe.

Le Conseil consultatif a réservé la date du 5 juin pour discuter de son approche et de sa préparation relativement à la présentation d'observations indépendantes sur l'exposé de propositions de la SGDN et sur les méthodes de gestion, conformément aux exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

5. Mise à jour de l'équipe d'évaluation

La présidente présente M. Michael Ben-Eli, chef de l'équipe d'évaluation de la SGDN.

M. Ben-Eli donne un aperçu de la progression des travaux de l'équipe relatifs à l'évaluation des solutions de gestion. Il indique que l'analyse est rendue à mi-chemin et souligne l'apport extraordinaire des membres de l'équipe. Il décrit différentes composantes du travail d'évaluation, notamment :

- L'étendue des défis et les aspects uniques à prendre en considération qui façonnent le contexte de l'analyse, tels que la complexité des enjeux, l'horizon temporel sans précédent et les craintes associées aux questions nucléaires.
- L'intégration des valeurs et des questions sociales et éthiques, de même que les aspects techniques et financiers plus traditionnels.
- L'élaboration d'un cadre d'évaluation qui s'inspire des dix questions clés énoncées dans le Document de discussion n° 1 de la SGDN. La SGDN tenait à ce que ces questions, qui ont été élaborées et validées dans le cadre de différentes activités de mobilisation du public, constituent le fondement de l'établissement de critères détaillés pour l'évaluation.
- L'adoption d'une analyse multicritères pour mener l'évaluation.
- L'étendue des méthodes à l'étude – en plus des trois méthodes dont l'examen est prescrit par la Loi, l'équipe déterminera s'il y a d'autres méthodes qui mériteraient un examen plus approfondi.

À la fin de la présentation de M. Ben-Eli, le président du conseil d'administration invite les participants à discuter. Les membres du conseil saisissent l'occasion de demander des précisions sur l'élaboration des critères d'évaluation, sur l'application de cette méthodologie

dans d'autres pays et sur la façon dont l'évaluation prendra en compte des coûts associés à des horizons temporels très étendus.

La présidente explique le processus au moyen duquel les commentaires et les idées issus des activités de mobilisation menées par la SGDN ont été transmis sur une base régulière à l'équipe d'évaluation pour garantir que le point de vue des Canadiens et des Canadiennes serait pris en compte dans l'évaluation. L'équipe d'évaluation a tenu compte de ces points de vue, y compris ceux issus du dialogue national sur les valeurs, ainsi que des observations reçues par écrit sur le site Web de la SGDN.

La présidente souligne que le Document de discussion n° 2, qui devrait être publié en août 2004, rendra compte des résultats de l'évaluation et exposera les conclusions et les contributions émanant des activités de mobilisation tenues en 2004 dont il est tenu compte dans le processus d'évaluation.

Le président du Conseil consultatif recommande que la SGDN envisage différents documents et formats, adaptés à des auditoires différents. Il attire l'attention sur l'importance de prévoir différents modèles de communication pour que l'enjeu puisse être compris par des auditoires différents. Les membres du conseil d'administration s'entendent pour dire qu'il faudra prévoir de publier des résumés de l'évaluation. Ils attirent l'attention sur la nécessité de publier un document de discussion qui facilitera l'assimilation des enjeux et la réflexion à leur sujet. On reconnaît par ailleurs la nécessité de publier un rapport plus détaillé qui décrira la méthode et le processus d'évaluation.

Les membres du conseil font observer que l'analyse semble très rigoureuse. Ils remercient M. Ben-Eli et son équipe de la détermination et du sérieux avec lesquels ils mènent l'évaluation de la SGDN.

6. Engagement

La présidente fait le point sur les activités de mobilisation en cours et passe en revue la nature des commentaires reçus sur le Document de discussion n° 1. Des comptes rendus provisoires sont faits sur les activités suivantes de la SGDN :

Dialogue national entre citoyens

- La présidente indique que ce dialogue est terminé et que l'analyse des points de vue progresse. Elle énumère quelques-uns des principaux thèmes qui sont ressortis de cette activité.
- La présidente invite les membres du conseil qui ont assisté aux séances organisées par les RCRPP à faire part de leurs propres observations sur celles-ci.

Dialogues avec les intervenants

- Menés à l'échelle nationale et régionale et appuyés par des discussions en ligne, ces dialogues avaient pour but d'offrir une tribune à ceux qui s'intéressent depuis longtemps à l'approche canadienne pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié, ainsi qu'à d'autres représentants de la société civile pour leur permettre d'engager la discussion et de faire connaître leurs points de vue sur les travaux et la démarche de la SGDN. Ce fut une occasion pour la SGDN de solliciter des commentaires sur le Document de discussion n° 1 et sur les questions clés qu'elle propose comme fondement de l'évaluation.

Consultations auprès des peuples autochtones

- La présidente fait le point sur les prises de contact de la SGDN avec les organisations autochtones nationales.
- La SGDN a mis au point les premiers détails de l'entente de collaboration avec l'Inuit Tapirit Kanatami (ITK), laquelle comprendra quatre ateliers régionaux au cours de l'exercice 2004-2005 ainsi que la présentation d'un rapport final à la SGDN au plus tard en juillet 2005, aux fins d'incorporation dans le rapport final de la SGDN.
- La SGDN a tenu des discussions avec l'Assemblée des Premières Nations et a bon espoir qu'une lettre d'entente sera signée sous peu.
- Le Congrès des peuples autochtones a manifesté de l'intérêt pour la rédaction d'une proposition à l'intention de la SGDN.
- La SGDN a rencontré le Conseil national des Métis, lequel est intéressé à élaborer une stratégie de consultation.
- En plus de travailler avec les organisations autochtones nationales, la SGDN prévoit de collaborer avec des organismes autochtones régionaux qui lui ont fait part de leur intérêt.

Discussions avec les collectivités des sites nucléaires

- La présidente passe en revue le travail de la SGDN auprès de chacune des collectivités des sites nucléaires et fait le point sur le déroulement des discussions avec celles-ci.
- La SGDN invite chaque collectivité à définir le modèle de mobilisation qui conviendrait le mieux à la collectivité. La SGDN s'est donné comme cible la fin d'avril pour que tous les processus de mobilisation soient fonctionnels dans les collectivités.

Résumé des observations reçues sur le site Web à propos du Document de discussion n° 1

- La SGDN a reçu une quarantaine d'observations jusqu'à maintenant sur son site Web, lesquelles offrent un éventail de points de vue. Certaines traitent de méthodes techniques aux fins d'étude par la SGDN tandis que d'autres formulent des commentaires sur les documents d'information de la SGDN.
- D'après les réactions obtenues jusqu'à maintenant, la SGDN estime que les points de vue s'accordent sur les dix questions clés qu'elle a proposées comme fondement de l'évaluation.
- La SGDN examine toutes les observations reçues et y répond.
- Le nombre de visites sur le site Web de la SGDN ne cesse d'augmenter depuis la publication du Document de discussion n° 1.

Autre

- La SGDN dépose un rapport sur les rencontres qu'elle a eues avec des dirigeants responsables des questions d'environnement et de développement durable afin de profiter de leur expérience en matière de projets ayant des dimensions sociales et environnementales importantes.
- La présidente souligne que la SGDN, en plus de ses activités de mobilisation formelles, a participé à la conférence GLOBE 2004, événement qui lui a donné l'occasion de tenir des rencontres informelles avec des parlementaires et des représentants du milieu environnemental et de l'industrie.

- o La prochaine phase de recherche sur l'opinion publique est prévue au début de mai.

La présidente souligne que les activités de mobilisation qui ont suivi la publication du Document de discussion n° 1 en novembre 2003 visaient précisément à engager la discussion avec les citoyens canadiens sur leurs valeurs et à obtenir leurs commentaires sur les questions du cadre d'évaluation. La SGDN se penche maintenant sur la structure et l'éventail des activités de mobilisation se prêtant le mieux à la sollicitation des commentaires du public sur le Document de discussion n° 2, qui présentera l'évaluation des différentes méthodes de gestion. La SGDN prévoit que les activités de mobilisation devront être structurées de façon différente.

Le président du conseil fait remarquer que la SGDN a fait un travail colossal dans le domaine de la mobilisation de la population, et une discussion s'ensuit.

Les membres du conseil demandent si les travailleurs de l'industrie nucléaire ont eu l'occasion de faire part de leurs commentaires dans le cadre du processus de la SGDN. La présidente décrit les discussions qui ont eu lieu jusqu'à maintenant et se dit prête à poursuivre ces discussions compte tenu des éclairages importants que les travailleurs de l'industrie nucléaire peuvent apporter sur l'enjeu. La présidente invite les membres du conseil à suggérer des activités qu'ils aimeraient que la SGDN entreprenne pour faciliter la prise de contact avec les travailleurs.

En ce qui a trait à la mobilisation des collectivités des sites nucléaires, M. Pageau indique que le personnel de la SGDN pourrait communiquer avec le service des affaires publiques d'Hydro-Québec pour examiner le modèle qui avait été retenu pour une consultation récente de la collectivité. (*)

7. Risque économique

Le conseil passe en revue les domaines pouvant comporter un risque économique pour la SGDN. Le président du conseil indique que le Comité de la vérification, des finances et du risque se penche sur cette question en permanence.

- Le conseil discute du format du cadre proposé par le personnel pour assurer un suivi diligent des domaines présentant des risques et des mesures d'atténuation.
- Le conseil aimerait que ces mises à jour régulières mettent en relief les domaines présentant des risques manifestes jusqu'à maintenant.
- Les membres du conseil aimeraient que la SGDN signale au fur et à mesure les changements relatifs aux niveaux de risque.
- Les membres du conseil appuient la mise en oeuvre des mesures d'atténuation proposées par le personnel.
- Soulignant qu'il reste encore à définir des mesures d'atténuation pour les domaines de risque externe, le conseil invite la SGDN à se pencher sur les mesures d'atténuation possibles.

Les membres du conseil s'entendent pour dire que le suivi du risque économique est un bon document de contrôle pour la direction. Le conseil aimerait examiner le document à intervalles réguliers, en particulier pour surveiller les changements dans les domaines plus épineux de risque externe. (*)

Le Comité de la vérification, des finances et du risque examinera les différents domaines de risque économique à sa prochaine réunion.

8. Dispositions relatives à l'indemnisation et à l'assurance

Le conseil reçoit un rapport d'étape sur les dispositions relatives à l'indemnisation et à l'assurance.

À la suite de la demande du Comité de la vérification, des finances et du risque, le personnel de la SGDN passe actuellement en revue les obligations de la SGDN en matière d'indemnisation. Il examine notamment les politiques en vigueur dans les organisations membres relativement à l'assurance des administrateurs et des dirigeants pour déterminer s'il est nécessaire d'augmenter la protection.

Le président du conseil recommande que chaque administrateur confirme auprès de son organisation membre l'étendue, le cas échéant, des dispositions relatives à l'assurance des administrateurs. (*)

Il indique que ce point sera ramené à l'ordre du jour pour poursuivre la discussion à ce sujet avec le Comité de la vérification, des finances et du risque.

9. Formules de consentement des administrateurs

La secrétaire générale dépose des formules de consentement des administrateurs aux fins d'examen et de signature par les membres du conseil, pour compléter les dossiers de gouvernance de la Société. Les formules sont signées et remises à la secrétaire générale.

10. Enregistrement de la marque de commerce

La SGDN soumet au conseil une proposition concernant l'enregistrement de sa marque de commerce tout en soulignant qu'Industrie Canada conseille d'enregistrer les marques de commerce, car c'est le meilleur moyen d'obtenir le droit d'utilisation exclusif de la marque dans tout le Canada.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

Que la SGDN enregistre sa marque de commerce.

La présente autorise la secrétaire à entamer le processus d'enregistrement.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

11. Documents constitutifs

La secrétaire générale distribue aux membres du conseil des manuels de l'administrateur à jour contenant les documents constitutifs de la Société.

12. Rapport du Comité de la vérification, des finances et du risque

M. Long, président du Comité de la vérification, des finances et du risque, communique le procès-verbal provisoire de la réunion du 26 février du Comité pour faire le point sur les activités de celui-ci, à l'intention du conseil.

13. Mise à jour financière

La présidente dépose le résumé financier des deux premiers mois de l'exercice 2004 de la SGDN tout en soulignant les écarts par rapport aux prévisions initiales du plan d'activités.

14. Prochaines réunions

Le président du conseil passe en revue les dates des prochaines réunions :

Lunch avec l'équipe d'évaluation

Les membres du conseil d'administration et du Conseil consultatif sont invités à une rencontre informelle avec l'équipe d'évaluation à l'heure du lunch :
le 14 avril 2004, de 12 h 30 à 13 h 30 HAE
49, avenue Jackes, Toronto

Comité de la vérification, des finances et du risque

La date de la prochaine réunion du Comité est confirmée :
le 3 mai 2004, de 12 h 30 à 15 h HAE
49, avenue Jackes, Toronto (ou par conférence téléphonique)

Conseil d'administration

La date de la prochaine réunion du conseil est confirmée :
le 4 juin 2004, de 8 h 30 à 12 h 30 HAE
49, avenue Jackes, Toronto

Assemblée générale annuelle des membres

Date prévue pour l'assemblée générale annuelle des membres :
le 4 juin 2004, de 12 h 30 à 13 h 30 HAE
49, avenue Jackes, Toronto

15. Réunion à huis clos des administrateurs

Les membres du conseil d'administration se réunissent à huis clos.

Clôture de la réunion du conseil

Les points de discussion étant épuisés, les administrateurs lèvent la séance à 16 h HAE.

L'astérisque (*) indique une mesure à prendre.